



# GARANTIE SANTÉ

Dès votre incorporation, votre rythme de vie est intense :  
formation, stage, activités sportives...

Choisissez la garantie santé qui correspond à votre style de vie !

## MGPACK : 3 formules santé

adaptées à vos besoins et à des tarifs privilégiés valables pendant 24 mois

### MGPACK Découverte

**Votre couverture santé adaptée à votre budget !**

### MGPACK Plus

**Vos garanties santé renforcées :**  
forfait médecine douce, remboursements étendus sur les frais d'hospitalisation, les soins/prothèses dentaire et optique hors 100% santé !

### MGPACK Famille

**Bénéficiez de la formule MGPack Plus pour toute la famille, quel que soit le nombre de personnes protégées !**

*Pour faire les bons choix en matière de garantie santé, nos conseillers sont à vos côtés !*

Découvrez un extrait du tableau des garanties au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au fil des pages !



## Pourquoi souscrire la complémentaire santé MGP ?

**L'Assurance maladie obligatoire ne rembourse qu'une partie des frais de santé ! Pour compléter vos remboursements santé, il est indispensable de souscrire à une complémentaire santé.**

### Consultation chez votre médecin traitant (médecin généraliste de secteur 1)

Montant de la consultation  
**26,50 €\* >>>**

**SANS MUTUELLE**

17,55 €

8,95 €

**C'est vous qui payez ce reste à charge de 8,95 €**

**AVEC MGPACK**

17,55 €

7,95 €

1 €

**Vous payez uniquement le reste à charge obligatoire de 1 €**

■ Remboursement Assurance Maladie Obligatoire  
■ Remboursement MGPack  
■ Votre reste à charge (ce que vous devez payer)

\* Tarif conventionnel



# HOSPITALISATION & SOINS COURANTS

Actes au 01/01/2024



**Nos services inclus avec MGPack**

- + **Assistance MGP<sup>(1)</sup>** :  
transport en ambulance à l'hôpital, soutien scolaire, aide-ménagère, garde des animaux...
- + **Téléconsultation 7j/7 et 24h/24**
- + **Assistance psychologique** : accessible 24h/24 et 7j/7

(1) Liée à une maladie ou un accident corporel

Avec **SANTÉCLAIR** Mon repère santé, vous avez accès à de nombreux services inclus pour vous aider à vous orienter dans votre parcours de santé.

- **2<sup>e</sup> avis médical** par un médecin spécialiste, expert dans le domaine concerné en cas de maladie grave ou invalidante
- **Bien dans ma tête** pour faire de son bien-être mental une priorité
- **Tarifs négociés** (jusqu'à 15% moins chers) sur les séances d'ostéopathie et de chiropraxie auprès des praticiens partenaires
- **Coaching Sommeil et Nutrition** (compris avec **MGPACK**) et **coaching sportif** (5% de remise sur tous les cours)

	Taux de remboursement		Total remboursé <b>Assurance maladie obligatoire (AMO) + MGPack</b>	
	Part AMO	MGPack DECOUVERTE	MGPack PLUS ou FAMILLE	
<b>HOSPITALISATION</b>				
<b>HONORAIRES ET FORFAIT JOURNALIER</b>				
Frais de séjour	80% BR	100% BR	100% BR	
Honoraires des praticiens conventionnés	adhérents OPTAM/OPTAM-CO <sup>(1)</sup>	80% BR	100% BR	110% BR
	non adhérents OPTAM/OPTAM-CO <sup>(1)</sup>	80% BR	100% BR	100% BR
Forfait journalier hospitalier et psychiatrie / Forfait patient urgences	-	100% FR	100% FR	
<b>AUTRES DÉPENSES HOSPITALIÈRES</b>				
Chambre particulière	court séjour et psychiatrie (> 24 h)	-	31 € / jour	42 € / jour
	soins médicaux et de réadaptation	-	18,50 € / jour	23 € / jour
Frais d'accompagnement enfant <sup>(2)</sup>	court séjour et psychiatrie (> 24 h)	-	25 € / jour	34 € / jour
	soins médicaux et de réadaptation	-	25 € / jour	25 € / jour
Frais de transport	55% BR	100% BR	100% BR	
Frais de télévision, téléphone, Internet (hospitalisation > 48 h)	-	30 € / an	45 € / an	
<b>MATERNITÉ</b>				
Consultation grossesse	70% BR	100% BR	110% BR	
Chambre particulière maternité	-	31 € / jour	42 € / jour	
Prime de naissance - adoption	-	120 € / enfant	170 € / enfant	
<b>SOINS COURANTS</b>				
<b>HONORAIRES MÉDICAUX</b>				
Généralistes	adhérents OPTAM/OPTAM-CO <sup>(1)</sup>	70% BR	100% BR	100% BR
	non adhérents OPTAM/OPTAM-CO <sup>(1)</sup>	70% BR	100% BR	100% BR
Spécialistes	adhérents OPTAM/OPTAM-CO <sup>(1)</sup>	70% BR	100% BR	100% BR
	non adhérents OPTAM/OPTAM-CO <sup>(1)</sup>	70% BR	100% BR	100% BR
Actes techniques médicaux, chirurgie	70% BR	100% BR	100% BR	
<b>MÉDICAMENTS</b>				
Tous les médicaments remboursés par l'AMO	65/30/15% BR	100% BR	100% BR	
Honoraire de dispensation	70% BR	100% BR	100% BR	
<b>HONORAIRES PARAMÉDICAUX</b>				
Actes et indemnités de déplacement des auxiliaires médicaux (kinésithérapeute, pédicure-podologue, infirmier...)	60% BR	100% BR	100% BR	
<b>AUTRES ACTES</b>				
Soins à l'étranger	70% BR	100% BR	100% BR	
Consultation psychologue	-	60 € / acte 4 fois par an	60 € / acte 4 fois par an	
Psychologue pris en charge par l'AMO (séance d'évaluation, séances de suivi)	60% BR	100% BR	100% BR	
Médecine douce non remboursée par la Sécurité sociale (ostéopathe, chiropracteur, étiope, homéopathe, sophrologue, naturopathe...)	-	-	15 € / acte 3 fois par an	
<b>ANALYSES ET RADIOLOGIE</b>				
Analyses et examens de laboratoire	60/70% BR	100% BR	100% BR	
Radiologie et imagerie médicale	adhérents OPTAM/OPTAM-CO <sup>(1)</sup>	70% BR	100% BR	100% BR
	non adhérents OPTAM/OPTAM-CO <sup>(1)</sup>	70% BR	100% BR	100% BR
<b>MATÉRIEL MÉDICAL</b>				
Véhicule pour handicapé	100% BR	100% BR	100% BR	
Appareil, pansement et orthèse	60% BR	100% BR	100% BR	
Petit appareillage, prothèse interne ou externe	60% BR	100% BR	140% BR	

**Base de Remboursement (BR)** : tarif servant de référence à l'Assurance maladie obligatoire pour déterminer le montant de son remboursement.

**Frais réels (FR)** : remboursement à hauteur des frais réels.

(1) Pour faciliter l'accès aux soins en limitant les dépassements d'honoraires, l'Assurance Maladie propose aux médecins de secteur 2 d'adhérer à l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM ou à l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM-CO applicable aux spécialistes en chirurgie ou en gynécologie-obstétrique.

(2) Inscrit à la MGP en tant qu'ayant droit, moins de 15 ans ou jusqu'à 20 ans si handicapé.

#protegerceuxquiprotegent **MGP05**



# DENTAIRE - OPTIQUE - AIDES AUDITIVES

Actes au 01/01/2024



Avec **my SANTÉCLAIR** Mon repère santé, vous avez accès à un réseau de professionnels de santé avec des tarifs négociés.

- **Géolocalisation** de plus de 7 400 professionnels partenaires dans plusieurs domaines de soins
- **Des avantages tarifaires** sur les aides auditives et les verres de grandes marques (Essilor, Nikon, Optiswiss, Zeiss)
- **Rendez-vous en ligne** sous 15 jours maximum dans les centres d'ophtalmologie partenaires
- Si vous avez déjà un praticien, **analyse de votre devis et de votre reste à charge**
- **Des tarifs compétitifs** pour l'orthodontie adulte, par aligneurs invisibles chez les orthodontistes partenaires et sur les implants auprès de cabinets spécialisés en implantologie dentaire (jusqu'à 40 % d'économies)

	Taux de remboursement	Total remboursé Assurance maladie obligatoire (AMO) + MGPACK	
	Part AMO	MGPACK DECOUVERTE	MGPACK PLUS ou FAMILLE
<b>DENTAIRE</b>			
<b>SOINS ET PROTHÈSES 100 % SANTÉ</b>			
Tels que définis réglementairement	60% BR	100% FR	100% FR
<b>SOINS ET PROTHÈSES À TARIFS MAÎTRISÉS OU LIBRES [HORS 100% SANTÉ]</b>			
Soins dentaires (consultation, soins conservateurs, détartrage, parodontologie)	60% BR	100% BR	100% BR
Inlay onlay	60% BR	100% BR	100% BR
Couronne transitoire dento-portée	60% BR	100% BR	100% BR + 50 € / prothèse
Prothèse (bridge ou couronne) fixe dento-portée (par prothèse)	60% BR	100% BR	227% BR
Inlay core	60% BR	100% BR	227% BR
Prothèse amovible	60% BR	100% BR	227% BR
Implant dentaire (racine ou pilier) remboursé ou non par l'AMO	-	-	300 € / an
Couronne transitoire implanto-portée	-	-	47,10 € / prothèse
Couronne implanto-portée	sur incisive, canine, 1 <sup>re</sup> prémolaire	100% BR	366% BR
		100% BR	227% BR
<b>ORTHODONTIE</b>			
Soins orthodontiques	60% BR	100% BR	160% BR
Orthodontie	semestre actif pris en charge par l'AMO	100% BR	160% BR
	semestre actif non pris en charge par l'AMO	-	193,50 € / semestre
<b>OPTIQUE<sup>(1)</sup></b>			
<b>ÉQUIPEMENTS 100 % SANTÉ</b>			
Tels que définis réglementairement	60% BR	100% FR	100% FR
<b>ÉQUIPEMENTS À TARIFS LIBRES (HORS 100 % SANTÉ)</b>			
Monture de classe B	60% BR	100% BR + 20 €	100% BR + 60 €
Verre simple ou neutre <sup>(2)</sup>	60% BR	100% BR + 17 € / verre	100% BR + 65 € ou 72 € / verre selon la correction
Verre complexe ou très complexe <sup>(2)</sup>	60% BR	100% BR + 90 € / verre	100% BR + 92 € à 215 € / verre selon la correction
Verres de classe B (adaptation de la vue / avec filtre)	60% BR	100% BR	100% BR
<b>LENTILLES ET ACCESSOIRES</b>			
Lentilles remboursées par l'AMO	60% BR	100% BR + 34 € / an	100% BR + 92 € / an
Lentilles non remboursées par l'AMO	-	-	92 € / an
<b>CHIRURGIE RÉFRACTIVE (par œil)</b>			
Chirurgie réfractive (par œil)	-	-	155 € / œil - 2 / an
<b>AIDES AUDITIVES<sup>(1)</sup></b>			
<b>AIDES AUDITIVES 100 % SANTÉ (CLASSE I)</b>			
À concurrence des prix limites de vente (PLV) et dans le respect des conditions de renouvellement réglementaires	60% BR	100% FR	100% FR
<b>AIDES AUDITIVES (HORS 100 % SANTÉ)</b>			
Aides auditives classe II dans le respect des conditions de renouvellement réglementaires	60% BR	100% BR	100% BR + 92 € / oreille
Aides auditives : entretien, piles et accessoires	60% BR	100% BR	100% BR

**Base de Remboursement (BR) :** tarif servant de référence à l'Assurance maladie obligatoire pour déterminer le montant de son remboursement.

**Frais réels (FR) :** remboursement à hauteur des frais réels.

(1) Le bénéfice d'une prise en charge par la MGP est conditionné au respect d'un délai de renouvellement entre deux équipements (1 ou 2 ans pour l'optique selon l'âge, sauf exception médicalement justifiée, 4 ans pour les aides auditives). (2) La classification simple, complexe, très complexe dépend de la force et de la complexité de correction de la vue.